KONINKLLIKE BELGISCHE SCHAAKBOND FEDERATION ROYALE BELGE DES ECHECS



Rapport de la réunion du Comité Central de la F.R.B.E.

Date: samedi 8 mars 2003

Présents:

Président John VAN EMMELO, premier vice-Président Claude Bikady (remplace Daniël Oger), vice-Président Rudolf Meessen (14u20), Président de la VSf Bernard Malfliet, Directeur de la jeunesse Philippe VAN SPEYBROECK (15h05), Trésorier Albert MICHELS, Directeur des tournois André BREDA, Délégué FIDE et Président du CAI

Dirk DE RIDDER

Membre d'honneur Jean Janssens

Excusés: Vice-président Johan VERBEKE, Sécretaire Mitchel Varendonck, Directeur du

classement Henri DOUHA, Délégué du COIB Raymond PERPETE

Cazerne des pompiers, Avenue de l'Héliport 15 à Bruxelles Lieu:

Début: 13h40

1. <u>Allocution du président:</u> Le président acceuille les présents. Jean Janssens propose spontanément de faire le rapport.

- On demande des éclaircissements supplémentaires concernant le Championnat de Belgique de 2004, qui a provisoirement été attribué au club de Westerlo. On contactera ce club après qu'un rapport d'évaluation soit présenté par le directeur des tournois au Comité Central.
- M. Meessen répète ses remarques concernant le Championnat de Belgique de 2003 et il réfute les inconvénients précédents. Il demande au directeur des tournois de discuter ensemble des difficultés restants. Celui-ci consent. Le Comité Central confirme que l'attribution du Championnat de Belgique de 2003 à Rochade Eupen est sans limitation.
- Approbation du rapport de la réunion précédent Le rapport est approuvé

3. <u>Sécretariat</u>

- Le rapport écrit du sécretaire est distribué et discuté par le Président.
- Le problème de la représentation de la VSF par le nouveau président, M. Malfliet, sera résolu par la démission de M. Verbeke. M. Oger confirme son intention de donner sa démission comme président de la FEFB. Il sera probablement remplacé par M Bikady, qui sera proposé par sa fédération comme vice-Président.de la FRBE.
- Les propositions concernant l'assurance provoquent plusieurs réactions. M. Michels considère que les propositions tiennent insuffisament compte de deux points: l'assistance médicale et la responsabilité civile, surtout la protection des accompagnateurs. M Van Speybroeck est tout à fait d'accord avec cela et demande aussi de tenir compte de la responabilité civile des accompagnateurs. Après une discussion le Président demande aux Secrétaire, Directeur de la jeunesse et Trésorier d'étudier en profondeur le dossier avec l'aide d'un expert en assurances et d'en présenter un rapport.
- La question du sécretaire au délégué FIDE concernant la nomination de M. Icklicky comme déléqué FIDE. M De Ridder a pris des renseignements et répond que cette nomination est juridiquement valable et ne sait par conséquent pas être modifiée.
- Le timing pour les rapports demandés (des mandataires de la FRBE) pour l'Assemblée générale est unanimement accepté.
- M. De Ridder confirme sa démission comme président du CAI. Il n'y a pas de successeur. Le Président remercie M. De Ridder pour le travail réalisé. Le comité applaudit.
- Le dossier Jadoul sera traité lors du rapport du Directeur des tournois.

M. Varendonck – Gasthuisstraat 89 – B-9140 Temse KBSB-FRBE@vsdc.be Tel. & fax: 03/771.06.87 GSM: 0477/46.89.46 08-03-2003 1 of 4

3. Rapport du trésorier:

- Le trésorier distribue des rapports complets concernant: les dépenses et les recettes, la balance de 2002 et le budget de 2003. L'exposé est très étendu et détaillé. Les documents sont trés transparants. Le trésorier est convaincu que les prévisions pour les années à venir est réaliste à condition qu'on actualise les budgets à temps. Quelques remarques techniques de M. Bikady, de M. Meessen et de M. Van Speybroeck sont acceptées par le trésorier et seront adaptées afin de les présenter à l'Assemblée Générale.
- Remarques: Selon M. Bikady il existe un doute concernant deux montants: d'un côté les 500 € pour le matériel, de l'autre côté les frais de 900€ pour internet sont exagérés. Le Président apporte des contres-arguments que M. Bikady accepte. Il émet aussi des doutes au sujet des prévisions des années à venir vu les circonstances inprévisibles qui pourraient se produire. Le trésorier répond que les provisions les rattraperont probablement. M. Van Speybroeck aurait préféré que les postes annulés (championnat rapide de la jeunesse, championnat blitz de la jeunesse et les interclubs de la jeunesse) soient gardés. Le trésorier répond que ces postes n'ont pas été considérés puisqu'ils n'étaient plus utilisés depuis des années. Si une de ces activités devait quand même avoir lieu, un arrangement à court terme peut être pris.

4. Rapport du directeur des tournois nationaux:

- Les interclubs: Ceux-ci se déroulent normalement. Quelques remarques:
- Il y a un jugement du Comité Sportif concernant Liège.
- Le cas de Malines: il y a contestation au sujet de l'envoi ou non du changement d'adresse. Le directeur des tournois a pris une décission et a communiqué celle-ci aux cercles concernés. Le trésorier communique que le cercle concerné n'a pas encore versé une caution et que par conséquent la plainte ne peut pas encore être envoyé au Comité sportif.
- La plainte de Rochade Eupen concernant le joueur Jadoul. De H. Meessen donne un historique à ce sujet. Un échange de vues animé s'ensuit concernant la responsabilité des cercles et instances concernés dans cette affaire (Rochade Eupen, Jadoul, directeur des tournois, administration de la VSF).

Le résultat de la discussion est le suivant: les parties jouées par le joueur concerné seront conservées. M. Malfliet examinera la responsabilité de la VSF dans cette affaire. S'il appparaît que des irrégularités ont eu lieu la VSF est prête à faire un geste. M. Meesen défendra de son côté la proposition de la VSF près de Rochade.

- M. Oger a plusiers questions:
- La plainte de Soignies: celle-ci a déjà été traîtée en 2001 par le Comité sportif. L'affaire n'a pas été terminée complètement parce que le Comité n'était pas assez nombreux pour prendre une décision juridiquement valable. Le cercle de Soignies n'a jamais été informé de façon écrite à ce sujet. M. Bikady constate que le Comité ne fonctionne pas convenablement et qu'il faut réfléchir sérieusement pour améliorer celui-ci. Il faut aussi archiver les décisions du Comité sportif et d'appel. Le comité est d'accord.
- Le cas Mons: le cercle a envoyé une lettre à M. Oger. Après discussion, personne ne semble être au courant. La fédération francophone demandera plus de renseignements à ce sujet.
- La plainte de Quievrain concernant la participation aux interclubs a déjà été rejetée autrefois.
 Leur inscription a été remboursée.
- M. Meessen: demande d'urgence des renseignements complémentaires concernant l'organisation du Championnat de Belgique de 2003. Surtout la transition à un nouveau système demande des éclaircissements. Aussi d'autres manques de clartés doivent être résolues. Le directeur des tournois prendra contact avec le cercle concerné, afin de fournir dans la mesure des possibilités des renseignements supplémentaires.

M. Varendonck – Gasthuisstraat 89 – B-9140 Temse KBSB-FRBE@vsdc.be Tel. & fax: 03/771.06.87 GSM: 0477/46.89.46 08-03-2003 2 of 4

6. Rapport du directeur des classements:

• N'est pas présent et pas de propositions ou remarques écrites.

7. Rapport du responsable de la jeunesse:

- Donne une historique concernant les préparations du Championnat de Belgique de la jeunesse de 2003. Il y a deux problèmes majeurs: en premier lieu les logements causent des soucis, surtout pour les joueurs non-accompagnés. Où trouver des personnes pour accompagner les joueurs concernés et quel est la responsabilité de ces personnes? Le prix demandé est aussi plus élevé que les années précedentes. En deuxième lieu: cinq arbitres ont été demandés et trouvés. Cependant quelques personnes ont encore certaines questions avant de confirmer définitivement leur participation. Il y a 130 inscriptions jusque maintenant.
- Le Championnat de la jeunesse de 2004 sera organisé par le cercle de Eynatten à Büdgenbach. On distribue un dossier extensif . Un des problèmes est le prix par jour élévé. De plus les organisateurs ne prennent pas la responsabilité de l'accompagnement/supervision des jeunes joueurs. Une discussion animée s'ensuit. M. Meessen demande que le Comité central prenne une décision. Le Comité Central approuve mais à une condition. Il faut chercher un encadrement pour les participants dans la mesure du possible.
- M. Van Speybroeck demande des nouvelles plus précises à M. De Ridder concernant le Championnat du Monde et d'Europe pour la jeunesse. Seul le Championnat du Monde est conservé. Ce nouveau fait cause des problèmes de règlement pour envoyer des joueurs. Il faut chercher des alternatives. M. De Ridder communique qu'il y a une invitation pour un tournoi auquel l'Ecosse, l'Irlande et le Pays de Galles participent. 16 joueurs: 8-12 et 8-14 pourraient y participer. Il propose d'accepter dans le futur de telles invitations pour l'année prochaine. La réunion approuve. M. De Ridder répondra à cette invitation dans ce sens.

8. <u>FIDE:</u>

- M. De Ridder demande de pouvoir envoyer lui-même, comme responsable de la FIDE, les demandes pour un titre. Pas de remarques là-dessus.
- Le joueur Bart Michiels a reçu le titre de maître Fide.
- Les diplômes obtenus seront délivrés lors du Championnat de Belgique.
- Afin de clarifier les règlements et mesures de la Fide, il fera un aide-mémoire, auquel il travaille pour l'instant.
- Les transferts qui se font au niveau de la Fide sont mal organisés et souvent pas fiables.
- Il vend des pendules electroniques à 25 euro la pièce.
- Les résultats du Championnat individuel de la Fédération francophone sont envoyés pour enregistrement

9. <u>COIB:</u>

Pas de nouvelle

10. <u>CAI:</u>

M De Ridder confirme sa démission.

11. VSF-FEFB-SVDB:

- VSF : pas de remarque
- FEFB: Va déposer des propositions afin de dédoubler la tâche de directeur des tournois national.
 M. Breda démissionne comme directeur des tournois. Le nouveau candidat est M. Temmerman.
 M. Van de velde, qui s'occupait du classement élo, sera remplacé par M. Halleux. Ce remplacement pourrait créer des problèmes de traitement de l'Elo dans certains cercles bruxellois (où jouent francophones et flamands).
- SVDB: pas de remarques

12. Comité sportif et d'appel:

M. Bikady demande la liste des personnes siègeant dans les comités.

13. Représentants:

Pas de remarques

M. Varendonck – Gasthuisstraat 89 – B-9140 Temse
Tel. & fax: 03/771.06.87 GSM: 0477/46.89.46 KBSB-FRBE@vsdc.be

14. Préparation de l'Assemblée Générale:

• Le président demande que les rapports pour l'Assemblée Générale des différents responsables soient envoyés le plus vite possible au secrétaire.

15. Modalités de la réunion prochaine:

 La matinée de l'Assemblée Générale, avec comme point principal à l'agenda: la préparation de l'Assemblée Générale.

16. <u>Varia:</u>

- M. Bikady demande de reçevoir les rapports dans les deux langues.
- Le président a été mis au courant par le cercle gantois KGRSL que celui-ci organise un tournoi à normes (pour obtenir le titre de grandmaître), pour dix joueurs en septembre 2004, parmi lesquels un ou deux joueurs belges désignés par la FRBE. Ils déposeront en temps voulu une requête pour des subsides.
- Le président remercie tout le monde pour la façon constructive de travailler et surtout Jean Janssens pour avoir fait le rapport.

La réunion est clôturée à 18h15

Le secrétaire de service,

Jean Janssens

M. Varendonck – Gasthuisstraat 89 – B-9140 Temse KBSB-FRBE@vsdc.be Tel. & fax : 03/771.06.87 GSM : 0477/46.89.46 08-03-2003 4 of 4